CANDIDATS.

POUR GREFFIER.

Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

W. A. NOTT.
ALFRED ROUSSEAU.

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

HORATIO DAVIS.
J. Q. A. HOIT.
M. WILLARD.
SAMPSON BLOSSMAN.
JOHN M. HALSEY.
ADELIN DRECK.
A. D. DORIOCOURT.
M. CARUTHERS.
THOMAS C. POOLE.

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

HENRY PEYCHAUD.
WILLIAM P. BEDLOCK.
AUGUSTE DOUCE.

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

RIVIÈRE GARDÈRE.
J. B. FORRESTER MAXENT.
A. E. BIENVENU.
PIERRE M. BERTIN.
MARTIN DURALDE.
ARMAND GUYOL.
RENÉ B. BRUNET.
THOMAS GILMORE.
ROSÉMOND DE ARMAS.

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

JOHN WATKINS.
PROSPER LE BLANC.
CHARLES S. LEE.
[illegible] CORON.
SAM. LOVETT WALDO.

POUR JUGE-DE-PAIX:

Nous sommes autorisés à annoncer que M. [illegible] CRUZAT est candidat à la place de [illegible] Paix dans la première municipalité.

MM. les Editeurs.—Veuillez annoncer que [illegible] SCHELL est candidat à une des places [illegible] Paix de la première Municipalité.

[illegible] Veuillez annoncer que M. [illegible] est candidat pour la place [illegible] la Seconde Municipalité.

[illegible]—Veuillez annoncer que M. O. [illegible] candidat à la place de Juge de [illegible] première municipalité.

[illegible] Veuillez annoncer que M. [illegible] E TURGEAU est candidat à la [illegible] Juge de Paix de la 1ère municipa[illegible].

Editeurs. Veuillez annoncer que [illegible] CANONGE est candidat à la [illegible] dans la Troisième Munici[illegible].

Editeur. [illegible] noncer que WILLIAM ANDRY [illegible] une place de juge de paix dans la [illegible] [illegible] et qu'il sera soutenu par SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. JU[illegible] SLAMBERT, comme candidat à la place de juge [illegible] dans la Première Municipalité.

MM. les Editeurs de l'Abeille.—Veuillez an[illegible] dans votre estimable journal, que M. JOSEPH [illegible] MAUREAU, avocat, est candidat à une [illegible] de juge de paix de la Première Municipa[illegible] [illegible] de votre unanime de

TOUS SES AMIS.

Nous sommes autorisés à annoncer M. F. M. [illegible] comme candidat à la place de juge de paix [illegible] première municipalité.

PLUSIEURS AVOCATS.

Bureau des Naissances et Décès,

[illegible] DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.

AVIS AU PUBLIC.

[illegible]

F. M. CROZAT.

J. S. DE PALOS,

[illegible] de Langues Modernes, auteur d'une Méthode Pratique pour enseigner L'ANGLAIS ET L'ESPAGNOL.

[illegible]

ROBERT MURPHY, 62 Vieille Levée.

[illegible] F. LONGIS, 116 rue Royale.

[illegible] W. A. RYAN, 18 Chartres.

[illegible] W. A. RYAN, 18 Chartres.

[illegible] W. A. RYAN, 18 Chartres.

[illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

[illegible] LEONARD STURTEVANT & Co., 15 Vieille Levée.

[illegible] MERLE, BEYLLE & Co., 79, Tchoupitoulas.

[illegible] G. & R. BUCHANAN & Co., 64, Tchoupitoulas.

[illegible] G. & R. BUCHANAN & Co., 64, rue Tchoupitoulas.

[illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses cerises à l'eau [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

[illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

BOUTEILLES VIDES—20 paniers bouteilles vides en [illegible] LEOPOLD JEANNET, 22 St. Louis.

A VENDRE—Un joli bien de campagne [illegible]

ALBIN MICHEL.

MAISON A LOUER.

[illegible] 2 mars.

A LOUER. [illegible] La belle MAI[illegible] 7 av—2t 2 P

[illegible] WYLIE & EGANA, 52 rue Bienville.

[illegible] AUG. MOLIER, 20, St. Louis.

EN débarquement du navire Floridian, de Bordeaux et à vendre par le soussigné. [illegible] S. V. BARRETT, 21 Gravier.

CHAPEAUX laine—30 caisses blanc et noir, à vendre par FROST & Co., Magasins.

BRODEQUINS—15,000 brodequins kip, 2000 do en loup marin, à vendre par R. G. HOBBS, 16 Douane. 16 mai.

CAFÉ DE RIO—1,400 sacs café vert prime en double sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co., Encoig. Magasins et Lafayette. 16 mai.

BEURRE DE GOSHEN—76 firquins, à vendre par J. W. STANTON & Co., Encoig. Magasins et Lafayette. 16 mai.

CLOUS—400 barillets assortis, à vendre par J. W. STANTON & Co., Encoig. Magasins et Lafayette. 16 mai.

CAFÉ RIO—1000 sacs café [illegible] vendre par [illegible] 14 mai.

CONFITURES DE LA HAVANE, de la fabrique [illegible] —[illegible] caisses en débarquement du P. Soulé, [illegible] pots et assortis comme suit:
2 [illegible] ananas; [illegible] limons;
1 [illegible] [illegible] cédrats;
1 [illegible] mangos; [illegible] oranges;
1 [illegible] gelée goyave; 1 do gelée corosols.
A vendre par
17 avril. J. F. PERCIER & Co, 54, Vieille Levée.

GELÉE et Pâte de Goyave—10 barils de 50 douzai[illegible] nes demi boites, importés par le P. Soulé, et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54 Vieille Levée. 17 av.

SAUCISSONS DE LYON—3 barils en débarquement du navire Francis Depau, et à vendre par NUMA LACOSTE, 103 Royale. 17 av.

DAME JEANNES—500 de 5 gallons et 100 de 3 gallons en débarquement du navire Francis Depau et à vendre par NUMA LACOSTE, 103 Royale. 17 av.

SARDINES, PETITS POIS—25 caisses sardines à l'huile en boites et demi boites, 5 caisses petits pois, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane. 17 mars—15.

DIVERS—Récemment reçu par le navire Edouard et à vendre à des termes raisonnables—300 paniers huile d'olive, par 12 bouteilles de 22 onces; 200 dito anisette; 50 caisses fruits à l'eau de vie, en jarres; 80 dito en flacons; 50 dito kirsh; 50 dito absinthe de la marque réputée de Dubied père et fils; 55 dito cerises à l'eau de vie. REYNAUD, CUCULLU & Co. 14 av.

TABAC à Chiquer—53 caisses de bonne qualité, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas. 13 av.

FARINE—300 barils des meilleures marques des Ilinois, à vendre par J. E. WOODRUFF, 60 Camp. 20 av.

GRAISSE—100 barils première qualité, à vendre par J. E. WOODRUFF, 60 Camp. 20 av.

BOEUF—300 barils Mess, Prime et Prime B, à l'inspection et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par J. E. WOODRUFF, 60 Camp. 20 av.

PORC—300 barils Mess, Mess M O et Prime, à l'inspection, à vendre par J. E. WOODRUFF, 60 Camp. 30 av.

RAISINS—100 caisses MR bien conservés à vendre en débarquement du brick Pablo à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54 V Levée. 8 av.

PORC—100 barils prime, M. O. &c, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas. 28 av.

EN débarquement du navire Lubeck, venant de Bordeaux:
25 caisses prunes en jarres.
22 do fruits au jus.
12 barriques vin vieux article supérieur.
50 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée. 4 avril.

A VENDRE en débarquement de la barque Lubeck, de Bordeaux:
56 bques vin rouge.
100 bls vin blanc.
11 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque, par POUGET, FILS, 147 Royale, entre St Louis et Toulouse. 13 av.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.—MAI 1846.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	F
Aufroy,	Faivre, Docteur
Avinenc Ferdinand,	I & J.
B	Isabelle, Jean Baptiste,
Baudoux de Maille,	Jannin, Claude, François
Boillon, Alexandre	L
Bezos frères	Lanier, Auguste
Badaire Hte. Policien,	M
Barthe Louis Jh.	Michel, Jacques
Bouget, les frères	P
C	Perroux, Louis Ernest
Cablanc, Michel	Petivile, Léonce,
Castegrit, Pierre	Peiffer (Mme née Beauchet)
Cadlet, Antoine,	Penne, Jn Baptiste.
Calmel, Baptiste,	Q
Cyrille, Laurent.	Quairez, Charles
F	T
Félix Vincent,	Tremblay, Chles Edouard.
	Tetard, Remi.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 9 avril.

INDIGO—59 paquets Manille, Carracas, &c. en caisses, surons et barillets, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins. 27 av.

HUILE à Tanneurs, à vendre par RICKER & PEARSON, 62, Camp. 28 av.

BLANC DE PLOMB No. 1, de Philadelphie, en magasin et à vendre par RICKER & PEARSON, 62 Camp. 28 av.

FOIN de l'Ouest, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par RICKER & PEARSON, 62 Camp. 28 av.

Nouveautés de Paris.

LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de: mousseline panama, haute nouveauté, balzorine, jaconat français, partie de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de châles et écharpes de toute description, barège vert, noir et blanc.

Parmi ses envois, a été jointe par erreur, une partie de soierie pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendues au dessous du prix coutant. Aussi: poult de soie noir, moiré, grande largeur, à $2 la yarde. florence cuit, de toute couleur (cerise excepté) à 50 cents.

Bas et gants de fil d'Ecosse, dito en soie, mouchoirs de batiste fil unis et brodés, do à jour, écharpes dentelle blanche pour mariée, châle dentelle noire, etc. etc. Ce qui, joint aux précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus [illegible] qu'il y ait en ville.

Le soussigné ose espérer la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses marchandises ont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la grande fraicheur.

27 mars. R. D. FANIS, 146 rue Royale.

LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

Le Dr E. COMMUNY prévient le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin, jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 260, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 déc.

DR. BLANCHARD.

Ex Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subis par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

RÉCEMMENT INVENTÉ POUR ORIFIER LES DENTS.

Or gaufre sans aucun aliage, plus malléables, et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Feeting) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents, vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.

A son cabinet, rue Royale 196, entre St. Louis et Conti tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, les dimanches exceptés. Prix modérés. 2 mars.

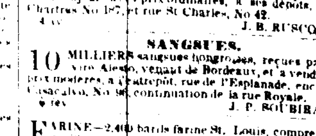

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné reçoit par les arrivages d'Europe, des SANGSUES HONGROISES & SUÉDOISES, qu'il vend toujours à ses prix ordinaires, à ses dépôts, rue de Chartres No 187, et rue St Charles, No 42.
4 av. J. B. RUSCONI.

SANGSUES.

10 MILLIERS sangsues hongroises, reçues par le navire Alesto, venant de Bordeaux, et à vendre à des prix modérés, à l'entrepôt, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96, continuation de la rue Royale.
6 fév. J. P. SOUBIRAN.

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.

AU DÉPOT RUE DU QUARTIER, Entre Conde et Levée, près de l'Hotel des Monnaies, No 46. 2 av.

FARINE—2,400 barils farine St. Louis, comprenant les meilleures marques, telles que Washington steam mills, city mills, Star et Eagle; aussi: 100 barils farine communes, 150 do fines, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co, 34 Tchoupitoulas. 20 av.

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES

DE WM. A. CLARK,

Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
21 fév—1an. L. A. GUILLEMAIN, Agent.

VIN DE JURANÇON—200 bouteilles vin blanc de Jurançon, à vendre par B. TALAMON, 80 St Louis. 13 av.

CIGARES de la Havane—diverses qualités, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée. 6 mai.

SUCRE de la Havane—25 caisses sucre jaune, en débarquement du brick T. Street, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée. 6 mai.

EAU DE SELTZ naturelle—10 paniers de 50 cruchons reçus directement des sources, et à vendre par LOREILHE & Co., Encoig. Royale et Douane. 7 mai.

VIN de Bordeaux—40 barriques St Emilion, pour l'usage des familles, soutiré et prêt à être mis en bouteilles, à vendre par LOREILHE & Co., Encoig. Royale et Douane. 7 mai.

20 CAISSES Sardines de Nantes en boites et demi boites.
2 boucauds fil à voile;
70 caisses eau de fleur d'oranger triple, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co., 11 & 15, St Louis. 7 mai.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux et de Marseille:
30 barriques vin ordinaire de Bordeaux.
30 do de Marseille.
45 tierçons vin blanc.
3 pipes genièvre de Hollande.
10 barils vieux whiskey Monongahela.
30 barils vin de Madère.
75 barils vin de Porto.
14 barils vieux Madère.
150 caisses liqueurs assorties.
50 caisses Curaçao.
50 caisses cédrats.
50 caisses marasquin.
40 caisses Kirsch; 50 paniers huile d'olive.
150 milliers bouchons assortis.
100 caisses vin de Bordeaux.
50 do do Château Lafitte.
50 do do Château Léoville.
20 barils vieux Cognac (fine champagne).
[illegible]
[illegible]
30 barils vieux whiskey, à vendre par
16 mai. [illegible]

$35,000 [illegible]

AMUSEMENS.

THÉATRE AMÉRICAIN.

La seconde représentation de la troupe Italienne. JEUDI SOIR, 21 MAI 1846,

I CAPULETI ED I MONTECCHI, (Roméo et Juliette.)

Grand opéra en 3 actes de Bellini. Pour plus de détails, voir les affiches.

THEATRE ST. CHARLES.

LE TROISIÈME CONCERT

DES DEMOISELLES SLOMAN

AURA LIEU VENDREDI SOIR, 22 MAI 1846.

Elles seront assistées par M. SLOMAN. Pour plus de détails, voir le programme.

Le Concert commencera à 8 heures.

Prix d'entrée: $1; parquet 50 cents; galeries 25 cents. 21 mai—2.

DROGUES ET MEDICAMENS à vendre par le soussigné:
100 livres Cantharides fraiches;
20 do Hydriodate de potasse français;
300 do Camphre raffiné;
20 onces Sulfate de morphine;
20 do Acétate do;
2000 Têtes de pavots, grosses;
200 livres Douce amère coupée;
100 do Racine de guimauve, belle.
10 av. P. CUSACHS, Encoignure Condé et St. Philippe.

A VENDRE en débarquement de la goëlette Milliaudon.
150 barils olives d'Espagne;
80 do raisins Muscat, par
23 av. S V BARRETT, 21 Gravier.

A VENDRE en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille.
100 barriques vin de Marseille.
200 caisses olives.
200 do capres et cornichons, par
23 av. S V BARRETT, 21 Gravier.

EN magasin et à vendre à bas prix:
50 caisses sirop de limons.
100 paniers Champagne de la Coupe
50 do do Comte de Merson.
50 do do l'Ancre.
50 do do demi bouteilles, par
23 av. S V BARRETT, 21 Gravier.

HUILE D'OLIVE—100 caisses huile d'olive superfine, marque James Plagniol, en débarquement du navire Mozart, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis. 23 av.

AUX CHAPELIERS.—Occasion rare.

LES soussignés ont en mains un assortiment de chapeaux de Paris, dernier genre qu'ils vendent au prix coutant, d'importation.

Ces articles sont importés exprès pour le commerce de cette ville et se composent de:
2 caisses chapeaux soie noir;
2 do do à poil ras, noirs; 2 do do do gris;
2 do do supérieurs;
1 do do noirs et de couleur, d'Italie, pr. hommes;
2 do do d'Italie assortis.

La personne qui achèterait tout l'assortiment, ferait une très bonne affaire. H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins. 23 av.

MARCHANDISES FRANÇAISES.

EN débarquement du navire Taglioni, et à vendre par les soussignés:
2 caisses mouchoirs Madras;
4 balles cotonnades françaises, nouveau genre;
2 caisses mousselines dernier genre;
1 do mouchoirs de batiste; 1 do à rivière extra riches.
Voiles en dentelles, gants en filets blancs et noirs, éventails, berthes et cols, &c. H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins. 23 av.

PIPES Allemandes—100 paniers, pour clore une facture, à vendre par NORTH & BROTHERS. 23 av.

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire Hindoo, venant du Havre:
50 boites Champignons au naturel;
100 demi boites do do;
50 boites Ceps à l'huile; 100 demi do do;
127 boites, demi et quarts dito Pâtés truffés;
170 do et demi dito Truffes du Périgord;
950 boites, demi et quarts de boites Sardines à l'huile;
10 caisses Fruits au jus.
23 av. CHARLES DUFOUR, 11 Conti.

WHISKEY—200 barils vieux whiskey, différentes qualités, à vendre en magasin, par CHARLES DUFOUR, 11 Conti. 21 av.

FRUITS A L'EAU-DE-VIE—En débarquement du navire Mozart, de Marseille, 16 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St Louis. 13 av.

FROMAGES de Hollande—Quelques douzaines, venant de débarquer et à vendre par LOREILHE & Co, Encoig. Royale et Douane. 23 avril.

SAUCISSONS de Lyon de qualité supérieure, à vendre par LOREILHE & Co, encoignure Royale et Douane. 23 avril.

TRUFFES du Périgord, garanties noires, et toutes de première qualité, à vendre par LOREILHE & Co., encoignure Royale et Douane. 23 avril.

FRUITS au jus—Quelques caisses, à vendre par LOREILHE & Co., encoignure Royale et Douane. 23av.

OLIVES d'Espagne—En barillets, venant de débarquer et à vendre par LOREILHE & Co., encoignure Royale et Douane. 23 avril.

SARDINES à l'huile—3000 boites et demi boites de la marque bien connue de J Peneau, à vendre par LOREILHE & Co, encoignure Royale et Douane. 23 avril.

RAISINS verts de Malaga—Quelques barillets garantis en bon ordre, à vendre par LOREILHE & Co, encoignure Royale et Douane. 23 av.

ABRICOTS et prunes à l'eau de vie—40 caisses à vendre par LOREILHE & Co, encoignure Royale et Douane. 23 av.

RASPAIL—Histoire naturelle de la santé et de la maladie, 2 volumes grand in 8o, en vente chez VICTOR HEBERT, 149, Chartres. 22 avril.

A VENDRE en débarquement du navire Claiborne, venant du Havre:
54 caisses Absinthe Suisse, de la marque E. Pernod, DUDOUYT & TEULADE, 13, rue Toulouse. 18 av.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Floridian de Bordeaux:
64 barriques vin rouge diverses marques,
27 demi barriques do do
27 av. F & J LACOSTE, 103 Royale.

30 BARRIQUES vin de Bordeaux, Merman, qualité supérieure;
32 do do Léoville, Ch Lafitte, Ch Margaux, Pauillac Médoc; 130 do do Ste Estèphe, St Julien, Montferrand, &c.; 15 demi do du Pauillac, Médoc et St Emilion;
25 bls vin blanc Bordeaux, Sauternes, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 & 15, St Louis. 7 mai.

MIEL d'abeille, 6 bls 1re qualité, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 & 15, St Louis. 7 mai.

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux. D. H. HOLMES. 15 avril.

Marchandises au prix coutant.

LORNE & FROIS—No. 21 et No. 4, rue de Chartres, informent les dames et le public, que M. Frois étant sur son départ pour France, ils vendront leurs marchandises au prix coutant, et certaines au dessous, pour clore des consignations.
Balzorines imprimées, à 3 picaillons.
Jaconas français, de 20 à 35 cents.
Gants filet, de 15 à 50 cents.
Mousselines marquises, à 3 escalins.
Bas coton de 10, 15 et 20 cents.
Mousselines Suisses, de 14 escalins à $2, 50.
Ginghams français, à 3 picaillons.
Indiennes françaises, à 2 escalins.
Echarpes barège et grenadine riches.
Barèges et mousselines de soie imprimées pour robes.
Mouchoirs batiste brodés, rivière et à ourlet.
Gros de naples noirs, taffetas et soie d'Italie.
Poult de soie, pekins, gros de Suisse et de Perse.
Soieries glacées, unies et façonnées couleur.
Mousselines Suisse brodées, couleur et unies blanches.
Coton chamois et bleue, satiné et unis, à rideaux.
Evantails et ombrelles riches.
Pelerines, cols unis et brodés, garnis dentelle.
Cotepalies organdis, tarlatanes et robes brodées.
Merinos français pour habits et coutils fantaisie.
Jinga, coutils blancs et batiste pour habits.
Toiles d'Irlande et de Paris,
Batiste blanche et linons batiste.
Ouvrés, serviettes et nappes unies et damassées.
Piquées blancs et couleur pour gilets.
Flanelles d'été, mousseline laine et cachemire blancs.
Mousseline laine, 3/4 et grande largeur.
Indiennes Américaines, cotons blancs et écrus.
Cotonnades françaises et américaines.
Jupons crinolne et corsets français.
Rubans satin et fleurs artificielles.
Crêpes noirs, blancs et pailles.
Bretelles élastiques assorties en genres.
Dentelles fil, franges noirs et cordilières.
Bas de soie, de coton et de fil d'Ecosse.
Chaussettes coton, blanches, grises et écrues.
Gants filets Egyptien, blanc et noir.
Et une quantité d'autres articles dans leur genre.
18 mai. LORNE & FROIS, No. 21 et 4, rue de Chartres.

100 Barriques vin de Marseille, Bergasse,
300 paniers huile fraiche en bouteilles et demi-bouteilles, Plagniol,
100 caisses salaisons, capres, olives, cornichons et anchois,
35 caisses savon de Marseille,
65 caisses vermicelli et macaroni, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15 St. Louis. 7 mai.

JOHN M'CARTY, MECANICIEN, No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fév—1an.

SEL des Iles Turques, à vendre par WYLIE & EGANA, 59, Bienville. 14 mai.

SEL de Liverpool, gros et fin, à vendre par WYLIE & EGANA, 59 Bienville. 14 mai.

MOUCHOIRS DE BATISTE—200 douzaines de mouchoirs de batiste français, nouvellement reçus.

Aussi—50 pièces de Batiste d'une qualité supérieure, reçues directement de Combray, à vendre chez L. M. RICHARD, 33, rue de la Douane. 14 mai.

F. T. BOURNOS, CHIRURGIEN-DENTISTE, rue Conti, No. 26. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à 4 heures du soir. 17 mars.

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 19 nov.

LEONARD STURTEVANT & Co.—MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES, ET EXPÉDITEURS, *Vendent en gros: de l'huile de baleine, de sperme et de lin* Savon, Chandelles, Thés, Blanc de baleine, Peinture noir &c. &c.—No. 13, rue de la Vieille Levée. 20 avr.

EN vente chez Von. HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres:—La Dame de Monsoreau, suite de la Reine Margot, par A. Dumas.
La comtesse de Monrion, suite de la Lionne, par F Soulié.
Le comte de Monte Christo, par A. Dumas,
Vingt ans après do do
Sylvandire, do do
Histoire de la Louisiane par Chas. Gayarré; Histoire du Consulat et de l'Empire, par Thiers,
Juif Errant, édition illustrée, 4 volumes, par E. Sue, prix $6; Juif Errant, édition de la Semaine Littéraire; Anecdote véritable du Comte de Monte Christo; Le Livre des familles, journal de M. le curé, Revue Pittoresque; Echo des feuilletons; Illustration, journal universel; La Femme, par Bescherelle; Le Secret de Rome; Le Monde tel qu'il sera, par E. Souvestre; Galerie Napoléonienne; Gioachino-Greco, Jeu des Echecs; Philidor, Jeu des Echecs; Buchan, Médecine domestique; bon Jardinier pour 1846.
Landais, Dictionnaire de Géographie,
Dandolo, Traité sur les vers à soie,
Bonafou, do do
Divers, Vie des Saints, édition illustrée,
Maison Rustique.
Aussi:—Un assortiment d'ouvrages nouveaux,
Livres pour écoles, en anglais et en français,
Livres de prières de toute espèce; ouvrages espagnols,
Livres de médecine, chimie et pharmacie; livres pour enfans; Ouvrages de Piété; Livres anglais.
Un assortiment considérable de papier peint pour tapisser les appartemens; ciels de lits, devants de [illegible], Bordures veloutées et imitation; fournitures de bureaux, papier à lettres, écritoires, [illegible], à plume, à dessin, à lavis, [illegible]
[illegible]

MARCHANDISES

AU MAGASIN FASHIONABLE, RUE DE CHARTRES No. 122.

LES soussignés reçoivent par les navires Queen Victoria et Leonidas, du Havre, leur assortiment de Marchandises de printemps et d'été. Leur sieur CORDEVIOLLE, maintenant à Paris, a porté les plus grands soins aux choix des NOUVEAUTÉS les plus récentes. L'attention des amateurs est sollicitée respectueusement pour les marchandises suivantes:

POUR HABITS.

Drap réduit noir, bronze, bleu, cap de Maure et autres couleurs de mode;
Cachemirettes Extra de toutes couleurs;
Mérinos de toutes les nuances.

POUR PANTALONS.

Casimirs d'été, grande nouveauté, noir, bleu et couleurs de mode;
Mérinos unis et façonnés, noir et couleurs de mode;
Coutils anglais et français, blanc et couleurs de mode, à dessins très variés, dernières nouveautés, provenant des meilleures fabriques.

POUR GILETS.

Bazin anglais, blanc extra fin; Bazin français, couleurs de mode, nouveaux dessins, à raies, à carreaux et cachemires de toutes les nuances;
Soies pour gilets d'été, de dessins assortis;
Cravates de batiste d'Ecosse croisée, nouveau genre;
Foulards vrai sera, dessins nouveaux;
Caleçons de toile à corsets;
Gants de soie de toutes couleurs, de fil écru, de fil d'Ecosse, &c.; Bretelles de soie, &c.
12 mars. CORDEVIOLLE & LACROIX.

No. 58, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Monument, et Maria Cleaver, les marchandises ci-après:
Coutil français et anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Bazin piqué, dit Feliciana, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets.
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites.
Drap de dame, anglais, noir et en couleur, pour levites.
Chaussettes en coton, anglaises,
Chemises françaises et cols de chemises,
Cravates en mousseline, françaises,
Bretelles françaises, en soie élastique.
Tapis de billard &c. &c.
Ils tiennent aussi un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans les dernier genre de Paris.
25 mars. L. A. & W. BARBARIN.

A VENDRE en débarquement du navire Floridian, ayant droit au drawback:
2 demi et 6 quarts pipes Eau de vie de Cognac de 4me preuve, de Pinet, Castillon & Co;
12 demi et 16 quarts pipes Eau de vie de Cognac, de 2me preuve, très vieille et supérieure, de Pinet, Castillon & Co;
32 barriques Vin rouge de Graves;
200 caisses do Léoville, d'Alfred Morton;
50 caisses Absinthe Suisse;
25 do Kirsch de la Forêt Noire;
10 do Curaçao d'Amsterdam;
30 do Liqueurs superfines assorties;
25 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Prunes sèches; 25 dito Fruits à l'eau de vie;
20 do Cerises à l'eau de vie;
16 do Fruits dans leur jus; 20 do Fruits au vinaigre;
12 douzaines Moutarde de Maille;
500 boites Sardines; 500 demi dito dito, à vendre par
27 avril. JORDY & BRAZIER, No. 10, rue Conti.

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillemens d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS

En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieurs à tout ce qui a été importé ici, alpacca, croton, paramatta, cachemirette, toile à carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.

PANTALONS

En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, cotonnade française et américaine, en coutil fil français, en toile à carreaux, en toile Union et drill de fil blanc.

GILETS.

En satin noir et couleur fantaisie, soie légère, piqué de Marseille blanc, uni et rayé, chalie à petits dessins, ainsi qu'un bel assortiment de gilets en piqué de Marseilles, en couleurs, bombazin noir, soie de reps, &c.

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem rayées avec devants en toile, id. rayées tout fil, idem mousseline rayée, idem guingham et calicot; chemises de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes, mouchoirs, cravates, bretelles, soie et coton, parapluies &c. &c.

Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
18 mars. ALFRED MUNROE, 34, Magasins.

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Strafford, capitaine Robson, venant de Bordeaux:
40 barriques Vin rouge St. Emilion;
12 do do St Julien Médoc;
8 do do Château Margaux;
4 do do Château Lafitte.
4 do do Château Léoville.
27 demi bques. do St Emilion.
9 do do St Julien Médoc;
9 do do Château Margaux;
9 do do Château Léoville.
27 do Vin blanc Sauterne;
27 do do Barsac;
27 do do Haut Sauterne;
36 do do Haut Barsac.
200 caisses par 12 bouteilles vin rouge St Julien Médoc;
51 do 24 1/2 do do do;
18 tierçons Vinaigre de vin blanc;
65 caisses Absinthe de Versin & Lecoultre;
65 caisses Cerises de Chauvet & Clermont; 50 do liqueurs fines, surfines et superfines; 12 do Curaçao, grand et petit modèle; 10 do Kirchenwasser; 20 do Fruits à l'eau de vie; 3 do Anisette superfine; 24 do Sardines à l'huile de Camus; 2 do petits Pois au beurre; 3 do Ceps à l'huile en boites, 2/3 et demi boites; 1 do capsules à bouteilles; 1 [illegible] étiquettes St Julien Médoc 1840; 100 paniers de 6 bouteilles Guignolet; 50 do do 100 bouteilles vides. 300 caisses de 12 bouteilles vides; 150 milliers Bouchons longs et demi longs; 1 demi-pipe vieille Eau de vie de Cognac; 3 barils quarts contenant des plants de vignes.
21 mars. NUMA LACOSTE, 103, rue Royale.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

C. YALE Jr.

No. 13, RUE DE CHARTRES, Nouvelle Orléans.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages, un grand et complet assortiment de marchandises de PRINTEMPS, auxquelles il invite l'attention particulière des Marchands de cette ville et de la campagne.

Son assortiment consiste en partie des articles suivants:
Jaconat et Organdis français.
Barège nouveau genre, Balzorines et Gingas.
Robes brodées pour bal, en Tarlatane et Mousseline suisse.
Soieries et Satin riche pour robes, pour Chapeaux et Florence en couleur.
Gros de suisse noir, et noir bleu, soie d'Italie.
Toiles d'Irlande, toiles à draps, nappes et serviettes damassées.
RUBANS POUR CHAPEAUX ET BONNETS, TAFFETAS ET SATIN, un assortiment complet.
Crêpe et crêpe lisse, noir et couleur.
Barege vert, et voiles de différents genres.
BOMBAZINES ET ALPACCA.
Aussi un grand assortiment de MARCHANDISES BLANCHES, DENTELLES, TOILES, BRODERIES, &c. &c. aussi un complet assortiment d'articles pour MESSIEURS, CHAPEAUX ET PAILLE DE TOUT GENRE.
Fleurs artificielles, FRANÇAISES ET AMÉRICAINES.
Tient aussi constamment en vente, GANTS ET MITAINES de toute espèce, et qualité.
Bas de laine, filoselle, coton et soie.
Jupons blanc, rayé et façonné,
MARRES ET CRAVATTES fantaisie; et une grande variété de marchandises, tenu dans ce genre.
C. Y. Jr. recevra par chaque navire, de nouvelles marchandises de saison, achetées aux ENCANS DE NEW-YORK.

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources mères ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.

W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri) ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an. 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
95 caisses liqueurs assorties fines, surfines et superfines, avec capsules et belles étiquettes.
94 caisses fruits à l'eau de vie, prunes et abricots.
25 do raisins de Malaga, à l'eau de vie.
12 balles de 30 mille chaque, bouchons pointus surfins.
6 do de 30 dito do do
1 do de 15 do do communs.
18 barils vin blanc Sauterne, 19 do do Barsac.
13 caisses pruneaux en boites transparentes et pobans
50 do cerises à l'eau de vie rosées, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.

DUFFAU & Co., ont l'honneur d'informer le public, qu'ils viennent d'acheter de M. BRANA, l'écurie située rue Bourbon, No. 118, près la rue St. Louis. Comme leur prédécesseur, ils prendront en pension des chevaux et des voitures, et loueront des chevaux de selle et avec voitures, aux prix les plus modérés.

M. DUFFAU continue comme par le passé, son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal-ferrant, aux Bourgoons, No. 141. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux. 7 jan—6m.

LIQUIDATION POSITIVE.

J. DELOUVRE offre à vendre à grand rabais, à partir de ce jour jusqu'au 20 courant, époque à laquelle il fera encan de la balance, tout son stock composé de Marchandises de saison, telles que: Chapeaux de paille et paille de riz pour dames, écharpes, crêpe de Chine; Rubans nouveaux, &c.

Les marchands trouveront de grands avantages.

AUSSI—EN VENTE

La mulâtresse EMELIE, de 25 ans, bon sujet et garantie.
La négresse CLARISE, de 16 ans. do
Un Piano carré et Argenterie de table.

J. Delouvre prie aussi les personnes qui lui doivent de solder leurs comptes.
4 mai—15. 114, rue Royale.

BUREAU DE PLACEMENT

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. D. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steam boats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 18 nov—1 an.

Aux dames Créoles et Françaises de la Nlle-Orléans.

M. KERNAN, No. 38, rue de Chartres,

ENCOIGNURE de la rue de la Douane, annonce aux dames de cette ville, et étrangères, qu'il vient de recevoir son assortiment pour le printemps et l'été, de marchandises de fantaisie, provenant des dernières modes de Paris, dans le goût le plus riche et le plus élégant. Cet assortiment se compose comme suit:
Soierie riche pour printems, nouveau genre.
do noire, rayée, ondé et Pékin, très forte.
do italienne et poult de soie, de toutes largeurs.
Armures 4/4, unies et rapées, très riches.
Foulards de soie, noir et couleur.
Barèges de couleur, extra-riches et ombrées.
Balzorines do tout laine et soie.
Batiste de soie, à carreaux et ombrés, nouvel article.
Mousselines Laine, ombrées et rayées.
do barège et balzorine en coton.
Robes-barèges en dentelles, très riches.
do do mousseline brodée, très riches, à volants.
[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de John Ross.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Cunningham, curateur de la succession de feu John Ross, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. P. M. BERTIN,
12 mai—3en10j. Député Register des Testamens.

BAGUES GALVANIQUES.

FLUIDE MAGNÉTIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigue ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertiges, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblemens, étourdissemens, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les affections nerveuses. Dans tous ces cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessins très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques

Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.

Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siège de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie.

Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissent d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouve en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
29 janv—4m.

ORLEANS HIGH SCHOOL.

LYCÉE D'ORLEANS.

UN enseignement solide et régulier, un élan nouveau imprimé à l'étude des langues anciennes, l'attention scrupuleuse des directeurs à ne s'adjoindre que des hommes voués par état à l'enseignement, sa prépondérance légitime assurée à la langue anglaise, ont mérité au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions du Sud de l'Union.

L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole; l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.

Toutes les branches, excepté la langue française, s'enseignent généralement en anglais.

Les cours de latin, de grec, d'anglais, de français, d'espagnol et des mathématiques se font tous les jours.

Le corps enseignant se compose des directeurs MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints auxquels la confiance publique est depuis long-temps acquise.

Hors des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux préfets chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans tous leurs exercices.

Jaloux de répondre aux encouragemens qui ont secondé leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit et de nombreuses salles de classe convenablement disposées.

L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville. Depuis sa fondation il a été à l'abri de toute espèce de maladie.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de la [illegible]

[illegible]
[illegible] demi-pensionnaires, [illegible] 15
[illegible] externes, pour les classes avancées, 12
[illegible] pour les classes inférieures, 9
[illegible] statuts et règlemens du Lycée se trouvent à l'[illegible] tion et chez les principaux libraires de la ville.
[illegible] janvier

COLLEGE DE MANDEVILLE.

[illegible] cours réguliers de cette institution sont la langue anglaise, française, espagnole, latine et grecque, [illegible] ature, les différentes branches des mathématiques, [illegible] losophie naturelle et morale, la tenue des livres [illegible] arts d'agrément qu'on enseigne sont la musique, [illegible] ain, l'escrime et la danse.

[illegible] nombre des professeurs est de six, sans compter [illegible] fets et les maîtres d'agrément. Tous ont acquis [illegible] l'expérience dans l'enseignement et sont [illegible]

[illegible] situé, procure aux élèves les avantages des bains et d'excellent poisson pour leur table.

Les communications mutuelles des parents et des élèves sont facilitées par les steamboats qui touchent journellement au wharf de Mandeville.

Le prix de la pension et de l'enseignement, blanchissage compris, est de $20 par mois. Quelques élèves de jardin peuvent être admis au prix de $15 par mois.

On peut se procurer les statuts du collège chez tous les libraires de la ville, ou en s'adressant à M. R. J. Palfrey, City Bank, agent du collège. [illegible]

Bien de Campagne à vendre.

UNE des situations les plus agréables des environs de la ville à deux îlets du fleuve et quatre milles au-dessus de la rue du Canal, courant six îlets de terre hauts et en culture, avec un grand verger composé d'arbres fruitiers du premier choix, vignes, etc., principalement en rapport, et une allée de dix sept des plus beaux pacanniers du pays. Maison de maître de huit appartements, cuisine, chambres à domestiques, poulaillers, pigeonniers, écurie, etc.

Cette propriété, avec un peu d'attention au jardinage et au verger, par sa proximité aux marchés de la ville, est susceptible de produire facilement un revenu de $2,000 à $2,500 par an. Un bon acquéreur trouverait une excellente affaire et à des termes les plus avantageux, en s'adressant au No. 149 rue de la Commune. [illegible]

VENTE PAR LIQUIDATION.

RUE CONTI, 52, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

G. THOMAS a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il vend ses marchandises au dessous du prix coutant de France. 4 mai—30.

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre:
BACON—135 boucauts jambons, plats-côtes, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—766 barillets et 50 barils en feuille et choix.
FARINE—275 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces marques de choix.
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky. 100 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au serein.
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do vieux Bourbon.
14 mai.

JAMBONS—100 boucauts jambons plats-côtes et épaules, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92 Tchoupitoulas. 18 mai.

GRAISSE—60 barils, 100 demi-barils et 250 barillets première qualité, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas. 18 mai.

HUILE DE LARD—150 barils huile d'hiver, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co., 92 Tchoupitoulas. 18 mai.

FARINE—500 barils, marques de boulangers, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co, 92, Tchoupitoulas. 18 mai.

EN débarquement du navire Mozart venant de Marseille et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin de Bergasse
100 paniers huile J. Plagniol, en [illegible]
5 do [illegible]
[illegible]

CHAPEAUX de [illegible] FROST & Co. [illegible] 10 av.

TABAC [illegible] RAYMOND CAHUZAC, 34 Vieille Levée.

[illegible] blanc—45 pièces coutil blanc anglais pour [illegible], à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres.

[illegible]INOS—12 pièces mérinos noir français, à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres.

[redacted]

C[illegible] lévrier en demi et quarts de pipes, atterri par le [illegible], à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD, 99 rue de la Douane. 26 mars.

SUCRE de la Havane—250 caisses Blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par ED. CLAGUE, 28 Gravier. 30 mars.

TABAC—48 balles Cube tripes et capes, en magasin et à vendre par ED. CLAGUE, 28 Gravier. 30 mars.

MIEL—En débarquement du brick T. Street, à vendre par EDW. CLAGUE, 28 Gravier. 30 mars.

AMIDON de manioc—30 barils en magasin et à vendre par EDW. CLAGUE, 28, Gravier. 30 mars.

MARCHANDISES SECHES.

FETTER & BOYD, No. 70, RUE GRAVIER, VIENNENT de recevoir et offrent à vendre, AUX PRIX LES PLUS BAS, CINQ-CENTS COLIS DE MARCHANDISES SECHES, DE SAISON, TELLES QUE:
Calicots d'un genre tout-à-fait nouveau,
Linon, jaconats de fantaisie, mousselines, guinghams,
Robes balzorines, barèges et florentines,
Batiste blanche, jaconats, mousselines Suisse et en livrets.
Toile d'Irlande, toile à draps et damassée, linge de table, serviettes, essuie-mains, torchons, diapré de Russie, mouchoirs fil et linon, cotonnade, denimes, étoffe Hickory à raies, gambrons, coutil fil et étoffes à pantalons, coton du pays, blanc et écru, de 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 6/4 et 12/4.
Etoffes à moustiquaire, draperies, bretelles.
Rubans, dentelles, guimpes, mouchoirs soie, de fantaisie; mouchoirs de poche en coton et soie, cravattes soie, bas, gants, caleçons et chemises, osnaburgs, coton Virginie, plaid bleus, idem rayés, ginga à tablier, coutil à matelas, ginga fil, ginga à habit, guimgham à carreaux, couvertures, kerseys, jeans du Kentucky, linseys, draps casimir, habillements d'été &c &c.

P. S. Les personnes qui ont à acheter feront bien de venir à ce magasin avant d'aller ailleurs.
13 avril. FETTER & BOYD.

DIVERS—100 barils, 200 demi dito, 1 quart dito et 20 barillets gros maquereaux No 1; 100 quarts barils et 60 barillets maquereaux No 1; 4 barils, 4 quarts do et 50 demi barillets extra No 1; 25 barils et 60 quarts do No 2, 200 barils do No 3; 75 barils, 10 demi do, 40 demi barillets harengs No 1; 25 barils et 75 demi do langues et mauves de morue; 400 rames papier de paille; 20 paniers huile d'olive, Plagniol; 100 caisses blanc de baleine; 30 do chandelles moulées, marques Valentine; 150 caisses et 100 demi do savon; 400 demi caisses savon extra No 1; 15 caisses et 12 demi do sucre en pain de Woolsey & Woolsey; 5 barils de riz en poudre; 10 do en morceaux, à vendre par
5 mai. BARROD, DARLING & Co, 40 Commune.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Floridian, de Bordeaux:
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Succession de Françoise Sylva.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

LUNDI, vingt cinq mai, 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 mai 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de Françoise Sylva, l'esclave, ci après nommé, savoir:—Olympe, jeune négre, âgé d'environ 13 ans.—Conditions de la vente—Le dit esclave sera vendu à l'encan quel qu'il soit, à un an de crédit, l'acquéreur fournissant caution (bond) en faveur du juge de la Cour des Preuves et de l'administration, avec hypothèque spéciale.
8 mai—3en15j. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

Succession de C. A. V. J. Béloi.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

JEUDI, vingt un mai 1846, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du quinze avril 1846, il sera vendu pour le compte de la succession de C. A. V. J. Béloi, les propriétés foncières ci-après décrites, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, rue St. Claude entre les rues du Quartier et de l'Esplanade, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue St. Claude, sur 180 pieds de profondeur; ensemble les bâtisses y construites, consistant le, en une maison en briques, contenant trois chambres, une galerie, un cabinet et deux chambres dans les mansardes; 2o, et une cuisine briquetée entre poteaux contenant cinq chambres.

Un autre lot de terre attenant au précédent, mesurant environ 30 pieds de face à la rue St. Claude, sur 90 pieds de profondeur; ensemble la bâtisse en briques et à étage y construite, contenant quatre chambres.

Deux lots de terre situés au faubourg Franklin, désignés au plan, six et sept de l'îlet No. soixante quatre, sur un plan particulier fait par L. J. Pilié, le seize septembre 18[illegible], déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire en cette ville; les dix deux lots ayant les dimensions suivantes, savoir: le No. six, attenant au No. sept, mesure 35 pieds 6 pouces de face à la rue d'Espagne, sur 118 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; et le No. sept mesure aussi 35 pieds 6 pouces de face à la rue d'Espagne sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente. Un tiers comptant, un tiers à six mois et un tiers à douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
18 avril—3en30j. W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES—Succession de Robert Layton—Vente de succession—En vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, en date du 21 d'avril 1846, il sera vendu par le soussigné, juge de la Cour des Preuves de la dite paroisse, à l'Arcade de Banks, en la ville de la Nouvelle-Orléans, le mardi, vingt-sixième jour de mai 1846, à midi, les propriétés ci-après, appartenant à la succession de Robert Layton, décédé:

La résidence du défunt, sise rue Carondelet, entre celles Poydras et Hevia, bornée d'un côté par la propriété de Samuel J. Peters, et de l'autre par la propriété de Mme McMaster, étant le lot No. 6, sur le plan de C. F. Zimpel, en date du 10 décembre 1833, déposé en l'étude de Jules Mossy, lequel lot mesure 43 pieds un pouce de face à la rue Carondelet, 154 pieds du côté du lot No. 5, et 114 pieds de l'autre côté jusqu'à ce qu'il atteint un point où il s'élargit sur une ligne à angle droit de 25 pieds 10 pouces, alors sur une autre profondeur de 45 pieds 10 pouces dans le fond où il mesure 69 pieds un pouce, plus ou moins.

Les bâtisses sont à trois étages, et ont été construites avec le plus grand soin et à de grands frais. Il y a des écuries, remises et magasins pour déposer le bois. Le tout est en bon ordre, et sous le rapport de l'agrément et de la commodité, cette maison ne le cède probablement à aucune autre en ville.

Aussi—**Les Propriétés de Valeur** ci après désignées, situées en la ville de Lafayette, savoir:

QUATRE LOTS DE BATTURE désignés sous les Nos 4, 5, 14 et 15, sur un plan général fait par Hugh Grant, voyer de la ville, en date du 2 février 1844.

Le lot No. 4, mesure 30 pieds 7 lignes de face au chemin Public, entre les rues Rorapuru et Première, sur 99 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 5; 97 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No. 3, et 29 pieds 1 pouce et 7 lignes de large face à la rue de la Levée.

Le lot No. 5, mesure 30 pieds et 7 lignes de face au chemin Public, entre les rues Rorapuru et Première, sur 99 pieds un pouce et 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 6, 99 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 4, et 29 pieds 2 pouces de face à la rue de la Levée.

Les lots Nos 14 et 15, mesurent chacun 25 pieds 9 pouces et 4 lignes de face au chemin Public, entre les rues Rorapuru et Philippe, et s'étendent jusqu'à la rue de la Levée, sur laquelle ils mesurent chacun 25 pieds 9 pouces et 4 lignes.

AUSSI—SIX LOTS DE TERRE, désignés sous les Nos 147, 148, 149, 150, 151 et 152, dans l'îlet No 15, bornés par les rues Première, Rorapuru, Chippewa et Fulton, chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces à la rue Fulton, sur 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No 152, forme l'encoignure des rues Première et Fulton.

AUSSI—SIX LOTS DE TERRE désignés sous les Nos 87, 88, 89, 90, 91 et 92, de l'îlet No 14, bornés par les rues Première, Fulton, Rorapuru et Rousseau. Chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Rousseau, sur 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No 92 forme l'encoignure des rues Première et Rousseau.

AUSSI—SIX LOTS DE TERRE désignés sous les Nos 193, 194, 195, 196, 197 et 198, de l'îlet No 34, bornés par les rues Première, Jersey, Rorapuru et Chippewa. Chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Chippewa, sur 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No 198 forme l'encoignure des rues Première et Jersey.

AUSSI—SIX AUTRES LOTS DE TERRE, de l'îlet 34, désignés par les Nos 203, 204, 205, 206, 207 et 208, chacun de ces lots mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Jersey, sur 120 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et 30 pieds 7 pouces de large dans le fond. Le lot No 203 forme l'encoignure des rues Jersey et Première, tout sujet à appel.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Un quart comptant, et la balance en trois paiemens égaux à 6, 12 et 18 mois, en billets assurés par hypothèque spéciale sur la propriété et portant huit pour cent d'intérêt par an, du jour de l'échéance à celui du paiement, sans pour cela qu'on ait droit de demander [illegible]
22 avril—2d, 9 et 21 mai.

Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Succession de Peter Hanson, décédé.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson, en date du 15 avril 1846, le soussigné juge de paroisse et "ex officio" encanteur, offrira en vente publique et à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, jeudi, le 21 mai 1846, à midi, les propriétés suivantes, savoir:

1o. UN certain lot de terre situé au faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, avec les améliorations qui s'y trouvent dessus, désigné sur le plan du dit faubourg par les lettres B. H., mesurant mesure anglaise 40 pieds de face à la rue de la Levée, 40 pieds de large dans la rue Mississippi, sur une profondeur de 144 pieds 6 pouces, sur la ligne qui le divise du lot B C, et 130 pieds sur la ligne qui le divise du lot B. J., ensemble tous les droits et privilèges qui y appartiennent.

2o. Et un autre lot de terre situé au même faubourg et paroisse, désigné sur le même plan sous le No. neuf, de l'îlet No. neuf, mesurant 43 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 67 pieds.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant, et la balance à six et douze mois, en billets assurés par hypothèque, et portant intérêt en cas de non paiement à leur échéance, à raison de huit pour cent, sans que cette clause autorise l'acquéreur d'en prolonger leurs paiements. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant le juge soussigné, le 20 avril 1846.
21 av—3e10. PERSIFOR F. SMITH, juge.

Michael Donohoe vs. Wm. Burns.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Wm. Grivot, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique, le 27 mai 1846, à 10 heures du matin, sur la place St Antoine,
Un cheval. Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant.
18 mai—3en10j. C. CLAIBORNE, Marshal.

George Guth vs. Frederick Rohe.

EN vertu d'un writ de fi fa à moi adressé par l'hon. C. P. Jackson, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 27 mai 1846, à midi, à mon magasin de dépôt, passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Conti—Un piano, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant. C. CLAIBORNE,
16 mai. Marshal.

Louisa Guéno et al. vs. veuve David Soumastre.

COUR DE DISTRICT—No. 23,710—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le mercredi, dix juin 1846, à midi, 1o. Un lot de terre situé en cette ville, faubourg Plauché, désigné sous le No. un, d'après un plan dressé le deux décembre 1837, par L. Surgi, arpenteur, et déposé en l'étude du notaire Amédée Ducatel, annexé au livre des plans No. deux, le dit plan No. huit. Ce lot forme l'encoignure des rues Esplanade et Plauché, ayant 37 pieds 5 pouces 4 lignes et demie de face à la rue de l'Esplanade, 36 pieds 9 pouces 1 ligne trois quarts sur la ligne du fond, 96 pieds 9 pouces 7 lignes face à la rue Plauché, et 104 pieds un pouce 2 lignes sur la ligne qui le sépare de celui désigné par le No. deux; ensemble toutes les bâtisses et améliorations du dit lot. 2o. Un autre lot attenant au précédent, désigné par le No. deux, d'après le sus-dit plan, et ayant 37 pieds 6 [illegible] de face à la rue de l'Esplanade, 36 [illegible] ligne trois [illegible] sur la ligne du fond et [illegible] lignes sur la ligne qui le sépare de ce[illegible] No. un, et 111 pieds 4 pouces 4 lignes [illegible] qui le sépare de celui désigné par le No. [illegible] toutes les bâtisses et améliorations du dit [illegible] autre lot attenant aux deux précédens, désigné [illegible] No. cinq, d'après le susdit plan, ayant 30 [illegible] face à la rue Plauché et 147 pieds 7 lignes de [illegible], ensemble toutes les bâtisses et améliorations [illegible] Saisis dans l'affaire ci-dessus.
[illegible] comptant. JOHN L. LEWIS,
6 mai—3 en 30j. shérif de la Paroisse d'Orléans.

John Forester vs. Henry Tunnage.

COUR DE PAROISSE—No. 16,691—En vertu d'un ordre de fieri facias basé sur un bond de douze mois, à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mercredi, dix juin 1846, à midi, la propriété ci après décrite, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Annonciation, en cette ville, mesurant 31 pieds 11 pouces et demie de face à la rue Tchoupitoulas, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot est situé dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée ou Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, St. Jacques et du Marché, et un emplacement pour un marché forme une partie des lots Nos. 6 et 5, et est contigu au lot primitif, No. 7, d'après un plan primitif du dit faubourg, déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire public en cette ville. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
6 mai—3 en 30j. Shérif de la paroisse d'Orléans.

Patrick Fox vs Eliza Caroline Early, épouse de Elisha L. Tracy.

COUR DE DISTRICT—No 23,245.—En vertu d'un writ de alias fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, mardi neuf juin 1846, à midi:—Un lot de terre situé dans la seconde municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, St Jean, Julie et Girod, désigné par le No 62, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, daté 29 janvier 1832, et déposé dans l'étude de Felix de Armas, ci-devant notaire public en cette ville, et maintenant en possession de Lucien Hermann, mesurant 28 pieds de face du côté est de la rue St Pierre, entre les rues Julie et Girod, cent vingt huit pieds sept pouces et trois lignes de profondeur du côté de la ligne supérieure, qui le divise du lot No 61, et cent-vingt-huit pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur le côté de la ligne inférieure, qui le divise du lot No 63, et courant dans la profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
6 mai—3en30j. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Pierre Lafevre vs. Mme Suzan N. Cook.

COUR DE PAROISSE—No. 16,941—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique, sur les lieux, rue du Canal, entre les rues Chartres et Dorsière, en cette ville, jeudi 28 mai 1846, à 10 heures du matin,

Tous les MEUBLES meublant le *Waverly House*, situé rue du Canal, entre les rues Chartres et Dorsière, se composant particulièrement de lits à colonnes et matelas, couvertures de laine, draps, rideaux, chaises, miroirs, armoires, pots et cuvettes, couteaux, fourchettes, cuillères, gobelets, plats, tables, tables à manger, batterie de cuisine, etc. etc., et une grande quantité d'autres objets trop nombreux à mentionner.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
16 mai. Shérif de la paroisse d'Orléans.

SIROP PECTORAL DE WINER.

POUR la prompte guérison des rhumes, de la toux, de l'asthme et des crachements de sang; de la coqueluche, du croup, de la consomption, pleurésie, enrouement, douleurs et aigreurs de l'estomac et affections des poumons—Des Saucerures, maladie qui enlève des milliers d'individus, sous le nom fictif de "consomption". Les symptômes ordinaires de cette maladie (les bronchites) sont: la toux, plaies aux poumons, à la gorge, enrouement, difficulté dans la respiration, l'asthme, la fièvre hectique, crachement de flegmes ou de matière, et quelquefois de sang.

Préparé par John Winer & Co. 88, Maiden Lane, New York [illegible]
[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR SYKES & HYDE.

A. Hyde, Encanteur.

VENTE de la goëlette AURORA, avec tous ses agrès. Vendredi 22 du courant, il sera vendu à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra.

La goëlette AURORA, telle qu'elle est jetée sur la côte ouest de l'île Timbalier, elle est de 39 tonneaux, a été construite en 1844, tire peu d'eau et est convenable pour le transport des troupes. Ses voilures sont aux soins de E. Long, sur Brush Island, à environ 4 milles de la goëlette.

On peut s'adresser au capt Winch pour obtenir de plus amples informations.
Conditions—Comptant. 21 mai—2.

Succession de James Flood.

Magasins en Briques et résidences, près du Marché Ste Marie.

PAR BEARD, CALHOUN & Co. encanteurs.

JEUDI, 4 Juin, à midi, il sera vendu, à l'encan à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'hon. J. Bermudez, juge de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mai 1846, les propriétés ci après décrites, appartenant à la succession de James Flood, savoir:

Un certain lot de terre d'une forme irrégulière, situé au coin des rues Tchoupitoulas et Delord, mesurant 42 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 90 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Delord et 83 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre ligne et rétrécissant sur la ligne de derrière; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une belle bâtisse en briques à trois étages, le rez de chaussé étant occupé comme magasins, et se trouvant près le marché Ste Marie dans une des meilleures positions pour affaires.

Cette propriété sera vendue ensemble avec l'emprunt sur stock de la Banque de l'Union, montant à $[illegible] que l'acquéreur assumera et payera selon la charte de la dite banque; la balance, un tiers à 6 mois et un tiers à 12 mois de crédit, garantie par hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement et en billets endossés à satisfaction. Si les dits billets ne sont point payés à échéance, ils porteront un intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement.

L'acte vente pardevant J. B. Marks, esq. not. pub. aux frais des acquéreurs. 6 mai—3en30j.

Succession de Fro. Maneyro.

PAR WM. BERGER, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 19 mai courant, il sera vendu jeudi, le 28 mai courant, de 4 à 5 heures P. M. de relevée, à Milneburg, au lac Pontchartrain, à l'extrémité du chemin de fer:
4 pirogues, dont une à voiles, grapin et rames et une autre à voiles.
1 seine de 80 brasses avec sa corde.
1 cabane au bord du lac Borgne, et la moitié dans une autre au même endroit.
1 coffre avec du linge de corps, 1 lot d'outils, batterie de cuisine, &c.
Conditions—comptant, payable au moment de l'adjudication. 14 mai—14,21 28m.

PAR BEARD, CALHOUN & Co—Encanteurs.

Louis Bouteillier vs. ses créanciers.

IL sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de la Cour de District du premier district judiciaire, dans l'affaire de Louis Bouteillier vs. ses créanciers et sous la direction de D. B. Dewees, shérif de la paroisse de Jefferson et syndic du dit insolvable, samedi, le 27 de juin 1846, à midi, à l'Arcade de Banks.

La moitié indivise d'un certain Lot de Terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg des Religieuses, dans la ville de Lafayette, dans l'îlet borné par les rues St Mary, St André, Benchasse et le Chemin Public ou rue de la Levée. Le dit lot désigné par le No 16, sur un plan dressé par Hugh Grant voyer de la ville de Lafayette, en date du 13 mai 1844 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire public dans la dite ville, le dit lot mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue St Mary, sur une profondeur de cent trente pieds six pouces et sept lignes sur le côté d'une avenue de vingt un pieds, trois pouces et six lignes de large, laquelle avenue est à l'usage du dit lot, cent trente cinq pieds un pouce et six lignes sur l'autre côté, et sur la ligne du fond quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes, où il est borné par une partie du lot No. 14.

Conditions, comptant. Actes de vente pardevant L. R. Kenny, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18 mai—

M. MARCHAL, 57, rue de Chartres, vient de recevoir par le Claiborne, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix:
1 caisse mérinos noir, Paturle Lupin.
3 do coutil assortis.
300 douz. chapeaux paille d'Italie.
1500 paletots d'été, coutil et mérinos.
500 pantalons d'été do do do
25 douz mouchoirs batiste uni.
50 pièces foulards.
5 douz. chemises différentes qualités devant en toile.
30 av.

EN débarquement du navire Florian, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge.
50 caisses abricots à l'eau de vie.
50 do prunes do
5 boucauts fil à voile.
5 caisses peinture verte, à vendre par
24 avril. DUDOUYT & TEULADE.

A VENDRE par les soussignés—250 caisses et barils sucre en poudre, écrasé et en morceaux; 2500 sacs en paille de 2 1/2 boisseaux; 300 sacs café de Java; 50 barils riz de la Caroline; 20 surons indigo supérieur; 750 barillets clous de Boston; 400 caisses blanc de baleine de New Bedford, 200 caisses savon, 1500 paquets thé impérial et poudre à canon; 400 barils maquereaux No. 3 du Nord; 200 barils maquereaux No. 1, 100 caisses chocolat; 1000 tambours figues. NORCROSS & FOSDICK.
7 av. 40 Gravier.

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualités, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur perle, en castor, à la mode, do en soie, feutre et de chasse. Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R. G. HOBBS,
11 mai. 12, Douane.

BOTTES, Souliers et Brodequins—2500 caisses bottes, souliers et brodequins, en assortiment complet et convenables à la saison, à vendre par R. G. HOBBS,
11 mai. 12, Douane.

ON a besoin de 300 couturières immédiatement. S'adresser à JOHN BELLOW, [illegible]
11 mai. Encoignure Conti et Vieille Levée.

BOUTEILLES VIDES—3500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti.

CORDE D'EMBALLAGE—40 rouleaux Missouri, petites dimensions, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
11 mai. 92 Tchoupitoulas.

FARINE—350 barils superfine de St. Louis, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
11 mai. 92 Tchoupitoulas.

CHANDELLES—50 caisses chandelles de composition, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
11 mai. 92, Tchoupitoulas.

BEURRE—100 barillets excellent beurre de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.,
11 mai. 92, Tchoupitoulas.

TABAC de Cube—300 balles, capes et tripes, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai. 20 St Louis.

PICADURA—30 barils, de qualité supérieure, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai. 20 St. Louis.

HUILE—400 potiches huile d'Espagne, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai. 20, St. Louis.

CAFE de la Havane—200 sacs café à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.,
11 mai. 20, St Louis.

CIGARES de la Havane—Un bel assortiment des meilleures marques à vendre par
11 mai. LAPEYRE, HARISPE & Co. 20, St. Louis.

SUCRE raffiné de Boston—300 colis. Sacs en paille—25,000. Thé—1000 boîtes. Thé supérieur—100 paquets. Clous—500 barils, venant de Boston. Blanc de baleine—400 caisses New-Bedford. Indigo—20 surons. Figues—500 tambours; Maquereaux—500 barils Nos. 2 et 3, en vente par
29 av. NORCROSS & FOSDICK.

AMANDES—100 caisses amandes sans coques, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Caledonia, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
8 avril. 36 Vieille Levée.

GOYABA, pâte et gelée—A vendre par B. VALLS, 26, Commune. 11 m.

RÉCEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse; 30 demi barriques idem;
100 caisses vin muscat; 25 do Lunel, supérieur;
125 caisses olives, câpres et cornichons;
10 balles amandes à coques tendres;
200 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi-paniers idem.
50 paniers idem de 24 demi bouteilles; 50 paniers idem de 12 demi-pipes. J. F. BERCIER & Co,
18 avril. 54, Vieille Levée.

GRAINES fraiches pour jardins, à fleurs et potagers, de toute variété, reçues directement des meilleurs grainetiers du Nord, de l'Angleterre, de la France et de la Hollande. Avoine d'Ecosse, pesant 44 livres au boisseau, très belles graines pour semences. Pois de la Caroline, de qualité supérieure. Graines de coton du Mexique et Petit-Golfe. Ustensils de jardinage de toutes qualités, récemment importés. Arbres fruitiers, plantes et arbrisseaux de tout genre. Graines de tabac de la Havane et turc, garanti production de 1845, à vendre par WM. DINN,
3 mars. 11 Commune.

ABSYNTHE—40 caisses véritable absynthe Suisse, marque de Dubied père et fils, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
9m. 17 et 19 St Louis.

SARDINES—En boites et demi boites, des marques de Camus, Conièe & Martin, et Philippe & Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
9 m. 17 & 19, St Louis.

BOUTEILLES—En paniers de 150 bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
9 m. 17 & 19 St Louis.

VINS en caisses—30 caisses St Julien, 30 do Chateau Latour, 15 do Chateau Lafitte, 25 do Chateau Léoville, 25 do Chateau Lafitte supérieur, 30 do vin blanc Chateau Yquem, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
9 m. 17 et 19, St Louis.

NOUVEAUTÉS DE PARIS,

ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET CONTI.

MADAME VINCENT étant sur le point d'aller en France faire des achats, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle Orléans et des environs, qu'elle vendra les articles suivants, à des prix très modérés:

Chapeaux de paille Toscane, Rutland et à jour, dans les formes les plus nouvelles, pour femmes et enfants;
Barège et organdi imprimé, de Dollfus, Mug & Co.
Châles et écharpes de barège, pèlerines et fichus brodés.
Rubans et fleurs, gants et mitaines de filet blanc et noir.
Robes de mousseline et mouchoirs de batiste brodés.
Dentelles de fil, idem en fil d'Ecosse et en coton.
Evantails, parapluies, ombrelles et corsets perfectionnés.
Echarpes de mariée, bas de soie et de fil d'Ecosse blancs, unis, à jour et brodés.
Aussi:—Mantelets, écharpes et châles de dentelle, article très nouveau. 4 mai.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
150 barriques vin rouge différentes qualités.
30 barils vin blanc vieux Sauterne.
250 do vieux whiskey.
1 pipe genièvre imitation Hollande.
50 paniers champagne différentes qualités.
500 caisses vin rouge St. Estèphe.
75 do vieux vin rouge Gruau La Rose.
150 do do do Lafitte.
75 do do do Margaux.
35 do do do Latour et Haut Brion.
3,000 boites et demi boites sardines à l'huile.
2,300 do do petits pois.
300 do do cèpes à l'huile et champignons au naturel.
300 do do truffes du Périgord.
100 do do pâtés truffés.
100 caisses vin rouge Chambertin.
30 do Hermitage blanc.
20 paniers guignolet.
25 caisses cerises à l'eau de vie.
50 paniers huile d'olive, marque Plagniol.
50,000 bouchons fins.
10,000 do do à damejeannes.
9 mai. CHARLES DUFOUR, 11 Conti.

A VENDRE par le soussigné, les marchandises ci-après, en débarquement du navire Strafford, venant de Bordeaux:
394 barriques vin rouge, de diverses qualités.
26 demi barriques et barils vin blanc haut Sauterne,
24 mars—30. G. M. LUCAS, 30 Bienville.

OLIVES D'ESPAGNE—200 barils à vendre à bas prix par St. Von. BARRETT, 21, Gravier. 13 mai.

SALAISONS—[illegible] caisses olives verdales, 100 do capres capotes, 100 do cornichons, reçu par le navire Mozart, de Marseille, à vendre par St. Von. BARRETT, 21, Gravier. 13 mai.

HUILE—[illegible] paniers huile d'olive, Plagniol, reçus par le Mozart et à vendre par St. Von. BARRETT, 21, Gravier. 13 mai.

VIN de Bergasse—60 barriques vin Bergasse, 20 demi do do do, à vendre par St. Von. BARRETT, 21 rue Gravier. 12 mai.

FARINE—[illegible] barils farine superfine, en débarquement du steamer Bogart, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 79, Tchoupitoulas. 5 mai.

M[illegible]
[illegible]

VENTES DE CE JOUR

PAR J. B. BLACHE.

Vente par Colis de Marchandises Anglaises.

SANS RÉSERVE.

JEUDI, 21 courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu au magasin de MM. McDowell & Peck, No. 29, rue de la Douane.

75 colis de Marchandises sèches, consistant principalement en

Toiles d'Irlande pour l'usage des familles; toiles à draps de 12/4, bâtistes et gingas, toiles de Paris; mouchoirs de batiste fil, bruns unis et à carreaux; ouvrés, damassés, coutils fil blancs et fantaisie; fils patentés en bobines, toiles écrues, bas de coton, jaconats; mousselines Suisses, ainsi qu'une variété d'autres articles.

Les conditions qui seront libérales seront connues au moment de la vente.

Les marchandises pourront être examinées et les catalogues seront prêts de bonne heure le jour de la vente.
13 mai—4.

VENTES A L'ENCAN

PAR F. H. PETITPAIN.

PHARMACIE! PHARMACIE!

IL sera vendu mercredi 27 mai, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Marais et Saint Philippe.

Le contenu d'une PHARMACIE bien assortie et bien achalandée.

Aussi le bail dudit établissement expirant le 15 novembre 1846.

Les personnes qui désireraient visiter l'établissement pourront le faire dès ce jour en s'adressant sur les lieux.

Conditions, à la vente. 21 mai.

PAR LEVY & NICHOLSON.

VENDREDI après-midi 22 courant, à 4 heures et quart, il sera vendu au No. 80, rue Bienville, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra.

[illegible] café avarié dans son voyage d'importation de Rio [illegible] port. 21 mai.

PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu, samedi, vingt-trois mai 1846, à dix heures du matin, sans réserve, pour cause de départ, à l'encoignure des rues Royale et Ste Anne, au second étage.

Une quantité de meubles, tels que: armoires, bureau, consoles, glaces, lits, etc. etc. Vente positive.
Conditions: comptant. 21 mai—3.

VENTE RENVOYÉE.

Bon sujet Créole, platrier et faiseur de citernes.

PAR BEARD, CALHOUN & Co—Encanteurs.

SAMEDI 23 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu

Le mulâtre HENRY, âgé de 27 ans, très bon platrier et faiseur de citernes, bon ouvrier et bon sujet, vendu sans aucun défaut. Il est créole de cet Etat et pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant. L'acte de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 m.

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi 30 courant, à midi, à la Bourse St Louis, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale.

Sam, negre âgé d'environ 30 ans, très bon charpentier,
Ezechiel, negre âgé d'environ 24 do do do,
Charles do do 20 do charpentier et ingénieur.

Nancy, négresse âgée de 21 ans, très bonne couturière, et domestique de maison.

Ces esclaves sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 12 mois de crédit, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente au jour de l'échéance.

Les actes de vente pardevant D. J. Richards, notaire public, aux frais des acquéreurs. 19 mai.

Vente de domestiques pour cause de départ.

PAR M. BARNETT, Jr.

IL sera vendu le samedi, 23 mai 1846, à la Bourse St. Louis, à midi,

1o. La négresse Rebecca ou Bicky, âgée de 35 à 36 ans, depuis 15 ou 16 ans dans le pays, parlant l'anglais et le français, bonne cuisinière à la française, sachant blanchir et repasser, bon et fidèle sujet, et sa fille Elizabeth, créole, mulâtresse, âgée de 10 ans, très intelligente, servant depuis 2 ans comme domestique de maison, très bon sujet et d'une grande fidélité.

2o. La négresse Sophie, créole, âgée d'environ 27 ans; bonne gardienne d'enfants, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, un peu blanchisseuse et repasseuse, très intelligente et très fidèle.

Ces esclaves appartiennent, la première depuis 8 ans, et la seconde depuis 4 ans au même maître, garanties des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—1/2 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, et billets endossés à satisfaction, portant hypothèque. Les actes de ventes pardevant E. Barnett, notaire public, au frais des acquéreurs.

Les personnes qui désirent acheter à l'amiable, voudront bien s'adresser au bureau de l'encanteur, rue Conti, No. 29. 18 mai.

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu le mardi, 26 du courant, à 11 heures du matin, au No. 184, rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du District, dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 1er mai 1846, les marchandises ci après décrites, abandonnées à ses créanciers par [illegible] Lecerf.
6 barriques de Vin rouge de Bordeaux,
4 do do do
4 do de Vin blanc
6 paniers d'huile.
Conditions comptant. 13 mai.

Pour compte des premiers acheteurs.

PAR BEARD, CALHOUN & Co—ENCANTEURS.

IL sera vendu, vendredi 22 courant, à midi, à l'Arcade de Banks.

Le jeune et vigoureux nègre PETER, âgé de 20 ans, excellent nègre de champ, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi. Vendu pour compte et risque de MM. J. & C. Dusuau, qui ne se sont pas conformés aux conditions de l'adjudication à eux faite le 2 avril 1846, [illegible] Franklin Hue municipalité.
[illegible] Comptant. 12 mai.

Vente de Succession—14 Lots de Valeur sur les rues Tchoupitoulas et St. Thomas.

PAR CHRISTY & CENAS,

Wm. H. CHRISTY, Encanteur.

SAMEDI 20 juin 1846, il sera vendu à midi à l'Arcade Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, émané dans la poursuite de la succession de feue Mme Phœbe Hunter, les propriétés ci après décrites:

Quatorze Lots situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Bellechasse, St Thomas et Ste Thérèze, faubourg Panis, selon le plan tiré par Geo. T. Dunbar, en date du 31 janvier 1845, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire public, et portant le No 69, de son livre de plan No 1.

Les Nos 2, 3, 4 et 5, sont contigus et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 164 pieds, 11 pouces et 2 lignes, et 27 pieds de largeur sur la ligne du fond, aboutissant à une allée de 10 pieds de largeur.

Le Lot No. 6, est contigu au No 5, et mesure 20 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 164 pieds, 11 pouces et 2 lignes, et 29 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond aboutissant à une allée de 20 pieds de largeur.

Le lot No. 9, mesure 25 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue St. Thomas, sur une profondeur de 144 pieds 11 pouces 2 lignes, et 25 pieds 4 pouces 4 lignes de large, sur la ligne du fond et faisant face à un passage de 20 pieds de large.

Le lot No. 10 est contigu au No. 9, et mesure 25 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de 144 pieds 11 pouces 2 lignes et 25 pieds 4 pouces 3 lignes de large sur la ligne du fonds faisant face à un passage de 20 pieds de large.

Les Lots Nos. 11, 12, 13, 14, 15, 16, sont contigus et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de 114 pieds, 11 pouces et 2 lignes, et 27 pieds de largeur sur la ligne du fonds faisant face à une allée de 20 pieds de largeur.

Le lot No. 17, mesure 23 pieds, 1 pouce et 1 ligne de face à la rue St Thomas, sur une profondeur de 164 pieds 11 pouces et 2 lignes, et aussi tous les droits, titres et intérêts à et dans un morceau de terre joignant le dit lot, ayant 20 pieds 11 pouces et 2 lignes et 4 lignes de face sur une profondeur de 164 pieds, 11 pouces et 2 lignes.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la propriété, et portant un intérêt de huit pour cent, l'an à dater du jour de l'échéance jusqu'au paiement final.

Les actes de vente pardevant Wm. Christy, not. public aux frais des acquéreurs. 16 mai—9.

Succession de George Crane.

PAR M. BARNETT Jr. Encanteur.

Bureau No. 23, rue Conti.

IL sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, mardi, le vingt six mai 1846, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, portant date le cinq du mois de mars 1844, les propriétés suivantes et esclaves, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, au dessous de cette ville, désigné par le lot No. 2 de l'îlet No. 6, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 31 de mars 1835, déposé en l'étude de Felix de Armas, notaire public, ayant mesure américaine, 40 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès, par une profondeur de 95 pieds, borné du côté droit par le lot No. 1, et du côté gauche par le lot No. 3; ensemble toutes les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre.

2o. Un terrain situé au faubourg Marigny, au-dessous de cette ville, ayant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Casacalvo, par une profondeur de 85 pieds, et borné du côté de la rue Marigny par la propriété of P. Mollay, et du côté de la rue Mandeville par la propriété de Paul Avril; ensemble les bâtisses, etc.

Conditions: comptant.

La propriété secondement décrite étant vendue sujette à l'usufruit légué par le défunt en faveur de Louisa E. C. [illegible] pour en jouir par elle à sa vie durante.

Les actes de vente pardevant Edward Barnett, aux frais des acquéreurs.

Les ventes devront être passées après les dix jours qui suivront l'adjudication des dites propriétés, en défaut de quoi les dites propriétés seront revendues pour le compte et risque de ceux qui auront négligé de se conformer à la présente clause, sans en donner avis dans les journaux.
22 avril—3 en 30j.

Vente par ordre de l'administrateur de la succession de Mme Alice Packwood

PAR BEARD, CALHOUN & Co., Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, le LUNDI, 25 mai, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 20 et 27 avril 1846, les propriétés de valeur ci-après décrites, appartenant à la succession de feue Mme Alice Packwood, savoir:

1o. Un lot de terre formant l'encoignure nord ouest des rues de la Course et des Magasins, dans l'îlet borné par les rues Robin, Camp, de la Course et des Magasins, mesurant 30 pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur et face à la rue de la Course, de 117 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles, la ligne du fond faisant face à une allée de 10 pieds de largeur, à l'usage en commun de ce lot et du lot adjoignant.

2o. Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Magasins, Lafayette, Foucher et Poydras, lequel mesure 22 pieds de face à la rue des Magasins, et courant jusqu'à la rue Foucher sur laquelle il a une façade de 32 pieds 1 pouce et 4 lignes, avec toute la profondeur entre ces deux rues, qui est d'environ 156 pieds 4 pouces et 4 lignes sur un côté et 154 pieds 8 pouces 3 lignes sur l'autre côté, ce dit lot étant désigné sur un plan par W. T. Thompson, voyer, par le No 1, et avoisine les Magasins en briques appartenant à M. Wm. Gasquet.

3o. Quatre lots de terre dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Lafayette, Foucher et Girod, étant les Nos 2 et 12, 3 et 11, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer.

Le lot No 2 a de face 19 pieds 8 pouces 3 lignes à la rue des Magasins, sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds.

Le lot No 12 est joint au No 2, dans le fond et court jusqu'à la rue Foucher, sur laquelle il a de face 29 pieds 8 pouces 6 lignes, sur une profondeur de 73 pieds, 8 pouces 5 lignes sur un côté et 72 pieds 6 pouces et 2 lignes sur l'autre côté.

Le lot No 3 fait face à la rue des Magasins et joint le No 2, ayant les mêmes façade et profondeur.

Le lot No 11 est joint au No 3, dans le fond, et fait face à la rue Foucher, ayant les mêmes dimensions que le No 12 (auquel il est joint) excepté la ligne supérieure qui a une profondeur de 74 pieds 7 pouces.

4o Quatre lots de terre dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Lafayette, Foucher et Girod, désignés sur le dit plan, par les Nos 17, 16, 18 et 15.

Le lot No 17 a de face 20 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes à peu près parallèles de 80 pieds, 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 85 pieds 10 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne, et 20 pieds 8 pouces dans le fond.

Le lot No 16 est joint dans le fond au No 17, et au fond qu'à la rue Foucher où il a de face 20 pieds 8 pouces, sur une profondeur de 70 pieds 10 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot No 18 joint au No 17, a une façade de 20 pieds 7 pouces et 4 lignes à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur du côté du No 17, de 80 pieds 10 pouces et 7 lignes, et 20 pieds 6 pouces dans le fond.

Le lot No 15 est situé dans le fond du No 18, et joint le No 16, et de la même dimension que le précédent et a une semblable façade sur la rue Foucher.

Toutes ces propriétés sont situées dans le centre du quartier commercial de la Nouvelle-Orléans, du [illegible]
[illegible]
[illegible] Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
[illegible]